

Répression croissante contre les travailleurs, les enseignants, les étudiants et les intellectuels en Iran

La violation flagrante et continue des principes et droits fondamentaux au travail par la République islamique d'Iran

Depuis un an, la répression contre les dirigeants et les militants des syndicats et d'autres organisations indépendantes des travailleurs, les grévistes, les femmes militantes, les enseignants et les intellectuels en Iran s'est considérablement accrue et a pris une dimension terrifiante. Au cours de cette période, dans diverses villes iraniennes, en particulier à Téhéran, Arak, Ahvaz, Shoush, Andimeshk, Sanandaj, Tabriz, Machhad, Kermanshah, Kerman, Ispahan, etc., un grand nombre de travailleurs ont fait la grève et manifesté pour obtenir leurs salaires impayés pendant de longs mois. Ils ont aussi lutté contre les privatisations des entreprises publiques qui dans beaucoup de cas n'ont abouti qu'à la fermeture des usines et au chômage des travailleurs ; ils ont manifesté contre dirigeants corrompus et leurs complices au sein des pouvoirs publics et finalement ils ont lutté pour la libération des travailleurs emprisonnés et les prisonniers politiques. Pendant cette période, les enseignants de plus de cent villes d'Iran se sont mis à grève, à des sit-in et à des manifestations pour leurs revendications économiques, sociales et politiques.

Le 1er mai de cette année, de nombreux groupes des travailleurs à Téhéran et dans d'autres villes du pays, à l'instar de leurs homologues ailleurs dans le monde, ont manifesté pour célébrer la fête du Travail et montrer leur solidarité et leur unité avec le monde du travail et exprimer leurs revendications. La réponse des autorités iraniennes aux protestations et aux revendications des travailleurs, enseignants, femmes et étudiants iraniens était des arrestations généralisées, de passages à tabac, de tortures infligées à des prisonniers, la fabrication des aveux télévisés sous la contrainte et menace, de longues condamnations et de punitions médiévales honteuses, y compris la peine de flagellation infligée aux femmes et aux hommes.

En tant que membre de l'Organisation Internationale du Travail, le gouvernement iranien, comme tout État membre, est tenu de respecter et d'appliquer les "Principes et Droits Fondamentaux au Travail". Adoptée en 1998, la Déclaration oblige les Etats Membres, qu'ils aient ou non ratifié les conventions correspondantes, à respecter et à promouvoir les principes et les droits, classés selon quatre catégories. Ces quatre catégories comprennent : «la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective, l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire, l'abolition effective du travail des enfants, l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.»

Ces principes sont universels et leur mise en œuvre ne dépend pas du degré de développement économique de l'État membre. Des plaintes ont été déposées auprès des Conférences du Bureau International du Travail et d'autres organes compétents concernant les violations des principes et des droits fondamentaux au travail en Iran par la République islamique d'Iran qui a bafoué ces droits et principes tout au long de sa vie. La répression systématique des mouvements de travailleurs et des manifestations en Iran et les actions anti-travailleurs de la République islamique d'Iran au cours de la dernière année sont un exemple de cette violation flagrante des principes et droits fondamentaux au travail et des violations des droits de l'homme en Iran.

Un grand nombre de manifestants ont été arrêtés à Téhéran le 1er mai de cette année. Certains d'entre eux sont:

Reza Shahabi, Hassan Saeedi, Nasser Moharramzadeh, Vahid Fereydouni, Farahnaz Shiri, Farhad Sheikhi, Rasoul Taleb Moghaddam, Asadollah Soleimani, Mohammad Ali Aslani, Kamyar Fakour, Mardas Taheri, Mohsen Soleimani Nejad, Hadi Soleimani, Mehdi Azimi, Mahan Salehi, Ghasem Khalui, Mohammad Aslaghi, Elham Salehi, Anisha Asadollahi, Neda Naji, Amir Mohammad Taheri, Keyvan Samimi, Davood Rafiei, Nahid Khodjoo, Nasrin Javadi, Mehdi Fakhri, Marzieh Amiri, Samira Amiri, Khorsandi, Ali Yavari, Hossein Moradi, Ali Merrikhi, Mohsen Hades, Afshin Mirzakhani Hades, Saeid Rezaei, Akbar Jamshidi, Hamid Salimi, Nima Vijeh, Hassna Vijeh..

Les noms de certains des condamnés de la liste ci-dessus pour autant que nous sachions:

Marzieh Amiri, journaliste condamnée à dix ans et demi de prison et 148 coups de fouet, Atefeh Rangriz, chercheuse et sociologue à onze ans et demi de prison et à 74 coups de fouet, Nasrin Javadi, travailleuse à la retraite à sept ans de prison et 7 ans et 74 coups de fouet. Hassan Saeedi, membre de du Syndicat des Travailleurs de la Compagnie de Bus de Téhéran et sa Banlieue (Vahed), condamné à cinq ans de prison et à deux ans de privation d'activité sociale et syndicale, Rasoul Taleb Moghaddam membre de du Syndicat des Travailleurs de la Compagnie de Bus de Téhéran et sa Banlieue (Vahed), condamné à deux ans de prison et à deux ans d'exil. D'autres détenus risquent également d'être poursuivis.

Il y a environ un an, les travailleurs de la Compagnie Agro-industrielle du Sucre de Cane à Haft Tapeh étaient en grève et ont manifesté pendant plus d'un mois, pour obtenir leurs salaires impayés, s'opposer à la privatisation de leur entreprise, lutter contre ses dirigeants corrompus et demander la libération des travailleurs emprisonnés. La réaction des autorités fut l'arrestation d'un grand nombre des travailleurs, des coups et blessures, tortures infligés à des détenus, grévistes et manifestants, et ceux et celles qui ont soutenu la lutte des travailleurs de Haft Tapeh.

A la même époque un grand mouvement a également eu lieu à l'Usine d'Acier d'Ahvaz pour les revendications similaires à celles des travailleurs de Haft Tapeh et il y a eu de la solidarité et une sorte de coordination entre ces deux foyers de la lutte des travailleurs du Sud d'Iran. Parmi les détenus de Haft Tapeh sont les suivants :

Moslem Armand, Omid Azadi, Mohammad Khaniifar, Ali Bani Saad, Mansour Bani Naama, Faisal Saalabi, Adel Samain, Rostam Abdollah Zadeh, Esmatollah Kiani, Seyyed Ismail Jadelah, Qassem Sorkheh, Hossein Ansari, Saheb Zahiri, Mohamad Ansari, Ali Nejati, Ismail Bakhshi, Sepideh Gholian, Asal Mohammadi, Amir Hossein Mohammadi, Sanaz Allahyari, Amir Amirgholi.

Des séances préliminaires de procès ont eu lieu pour ces travailleurs et militants syndicaux, qui ont porté de lourdes accusations, mais aucune condamnation n'a encore été prononcée. Il est à noter que les motifs des crimes allégués commis par les détenus ne sont pas divulgués ni à eux ni à leurs avocats. Trois étudiants, Roham Yeganeh, Hiran Bodaghi et Farid Lotfabadi, qui ont manifesté avec les familles des détenus devant le bâtiment de la cour, ont été arrêtés..

Il y a plus d'un an, un certain nombre d'enseignants activistes et membres du Syndicat des enseignants ont été emprisonnés. L'un de ces activistes était Mohammad Habibi, condamné à sept ans et demi de prison et à 74 coups de fouet, est actuellement en mauvaise santé et se voit refuser un traitement. Mohammad Taghi Fallahi, dirigeant du syndicat des enseignants, a été condamné à huit mois de prison et à dix coups de fouet.

Parmi les autres militants syndicaux arrêtés figurent Jafar Azimzadeh (condamné à plus de 6 ans de prison), Shapour Ehsani Rad (condamné à 11 ans de prison), Parvin Mohammadi (condamné à un an de prison), Farhad Sheikhi, Haleh Safarzadeh (condamnée à un an de prison), Alireza Saqafi (condamné à un an de prison), Aram Zandi (militant syndical à Sanandaj).

Ce qui précède, n'est qu'une petite partie des mesures répressives prises par le gouvernement de la République islamique contre les travailleurs et contre les droits de l'homme. La République islamique d'Iran représente un régime tyrannique et réactionnaire qui, s'il n'est pas protesté fermement, ou si en raison de la pression exercée par les Etats-Unis sur ce Régime, les actions tyrannique de ce dernier sont ignorées, cela pourrait avoir des conséquences plus désastreuses pour le mouvement ouvrier en Iran et aggraver encore plus la situation économique, politique et culturelle des travailleurs et de la population laborieuse en Iran. Et cela touche plus de 95% de 80 millions d'habitants de l'Iran

La solidarité internationale de la classe ouvrière exige que les travailleurs de tous les pays, en particulier ceux où les travailleurs jouissent encore de certains droits et de liberté d'expression, de réunion et d'association, s'opposent à la politique anti-syndicale et antidémocratique de la République islamique d'Iran et exercent des pressions sur leurs gouvernements afin qu'ils exigent le respect des droits des travailleurs en Iran. C'est aussi exiger que les organisations internationales, y compris l'Organisation Internationale du Travail, ne ferme pas leurs yeux à la violation des droits des travailleurs en Iran.

Vive la solidarité internationale des travailleurs !

Le 31 août 2019